



Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada

Western Economic
Diversification Canada



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

2013–2014

Rapport sur les plans et les priorités

L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux et ministre de la Condition féminine

L'honorable Lynne Yelich, C.P., députée
Ministre d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest)

TABLE DES MATIÈRES

Message de la ministre.....	3
Message de la ministre d'État.....	4
Section I : Survol de l'organisation.....	5
Raison d'être.....	5
Responsabilités.....	5
Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes.....	8
Priorités organisationnelles.....	9
Analyse des risques.....	14
Résumé de la planification.....	17
Profil des dépenses.....	19
Budget des dépenses par crédit voté.....	21
Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable.....	21
Section II: Analyse des programmes par résultat stratégique.....	23
Résultat stratégique : Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien.....	23
Programme : Développement des entreprises et innovation.....	24
Programme : Croissance économique des collectivités.....	26
Programme : Politique, représentation et coordination.....	28
Programme : Services internes.....	30
Section III : Renseignements supplémentaires.....	32
Principales données financières.....	32
États financiers prospectifs.....	33
Liste des tableaux de renseignements supplémentaires.....	33
Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations.....	33
Section IV : Autres sujets d'intérêt.....	34
Coordonnées de l'organisme.....	34
Autres renseignements.....	34

Message de la ministre

En tant que ministre responsable de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO), j'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les plans et les priorités 2013–2014 du Ministère.

Malgré le climat d'incertitude à l'échelle internationale, le Canada a traversé efficacement la tempête économique. Notre résilience économique reflète les mesures que notre gouvernement a prises en vue de réduire les taxes, de payer la dette, de réduire le fardeau administratif et de favoriser le libre-échange et l'innovation. Au cours de l'année à venir, nous continuerons de mettre l'accent sur la croissance économique, les emplois et la prospérité pour la population canadienne.

Pour réaliser son mandat, DEO continuera de diversifier l'économie de l'Ouest en appuyant la croissance et la compétitivité des entreprises de l'Ouest, c'est-à-dire en favorisant l'innovation, en ouvrant des portes aux marchés internationaux, ainsi qu'en défendant fermement les intérêts de l'Ouest dans les politiques économiques nationales. DEO contribuera à appuyer les projets visant l'ensemble de l'Ouest qui favorisent la croissance économique, qui créent des emplois et qui assurent le renforcement, l'innovation et la compétitivité dans l'Ouest canadien.

Le Ministère s'appuiera sur la base solide des investissements dans des projets stratégiques, des partenariats et des programmes qui contribuent à la croissance économique, à la création d'emplois et à la prospérité pour l'ensemble des Canadiens.



L'honorable Rona Ambrose, C.P., députée

Message de la ministre d'État

En tant que ministre d'État chargée de la Diversification de l'économie de l'Ouest, j'ai le plaisir de présenter le Rapport sur les plans et les priorités 2013–2014 du Ministère.

La priorité actuelle de notre gouvernement est axée sur la croissance économique, les emplois et la prospérité pour tous les Canadiens. À cette fin, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) continuera en 2013–2014 à mettre l'accent sur l'exécution stratégique des programmes qui appuient la commercialisation, le développement des entreprises et la croissance économique dans nos collectivités.



L'économie mondiale repose de plus en plus sur le savoir. Par conséquent, l'innovation constitue un important facteur économique, et DEO mettra en place les conditions adéquates pour permettre aux idées innovatrices d'atteindre les marchés. Les investissements du Ministère favoriseront la croissance et encourageront la commercialisation de nouveaux produits, processus et services technologiques.

DEO reconnaît que la clé de la création d'emplois dans l'Ouest est d'adopter une démarche de collaboration avec l'industrie. Pour favoriser le succès des PME sur la scène économique mondiale, nous concentrerons nos investissements en vue d'assurer la productivité et la compétitivité accrues des entreprises de l'Ouest. De plus, DEO continuera de collaborer avec l'industrie et les PME pour s'assurer que l'Ouest est bien positionné pour profiter des principaux contrats fédéraux d'approvisionnement.

Je suis fière du rôle de DEO dans la mise en œuvre du Plan d'action économique du gouvernement du Canada, grâce à l'exécution du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) dans l'Ouest. Au cours de la prochaine année, nous appuierons des projets qui permettront d'améliorer les infrastructures et de stimuler les économies locales dans les collectivités de l'Ouest.

Pour l'avenir, DEO demeure déterminé à travailler avec les intervenants actuels et à chercher de nouveaux partenaires en vue d'améliorer la compétitivité à long terme de l'Ouest, de créer des emplois et de contribuer à assurer la croissance et la prospérité continues de l'économie de la région.

L'honorable Lynne Yelich, C.P., députée

Section I : Survol de l'organisation

Raison d'être

Établi en 1987, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) a comme mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, ainsi que de faire valoir les intérêts de l'Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets économiques nationaux. La ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et ministre de la Condition féminine, ainsi que la ministre d'État chargée de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, sont responsables de l'organisation.

À titre de ministère fédéral chargé du développement économique dans l'Ouest canadien, DEO élabore et soutient des politiques, des programmes et des activités économiques qui favorisent la croissance et qui aident la région à faire face aux défis économiques et à profiter des occasions de diversification.

Responsabilités

Le mandat de DEO, qui est décrit dans la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, consiste à développer et à diversifier l'économie de l'Ouest canadien. Ce vaste mandat permet au Ministère de mettre en œuvre des programmes et des initiatives adaptés visant à aider la population de l'Ouest canadien à mettre sur pied des entreprises et des collectivités dynamiques, compétitives et innovatrices. Les efforts de DEO sur le plan des politiques et des programmes appuient la croissance économique et permettent de positionner le Ministère pour exécuter les programmes nationaux dans l'Ouest.

Notre vision

Être les maîtres d'œuvre de l'établissement d'une économie plus diversifiée dans l'Ouest canadien reposant sur des entreprises et des collectivités dynamiques, compétitives et novatrices.

Avec ses bureaux dans chaque province de l'Ouest et son administration centrale à Edmonton, DEO représente efficacement le gouvernement fédéral dans le développement économique de l'Ouest. La présence du Ministère dans l'Ouest lui a permis de mieux comprendre la région et de favoriser les partenariats importants avec des entreprises, des organismes communautaires, des établissements universitaires ou de recherche, ainsi que des gouvernements provinciaux et des administrations municipales.

Ces liens permettent au Ministère de cerner et d'appuyer les possibilités économiques de la région, en plus d'orienter ses investissements dans l'intérêt de l'économie de l'Ouest canadien.

Les liens solides de DEO avec Ottawa, ainsi qu'avec le gouvernement fédéral partout au Canada, permettent au Ministère de communiquer les perspectives de l'Ouest aux décideurs chargés des politiques économiques et des programmes à l'échelle nationale et au sein du système fédéral

afin de s'assurer qu'on tient compte des intérêts et des points de vue de l'Ouest dans la prise de décisions à l'échelle fédérale.

Les programmes de DEO appuient les aspects suivants :

- **Développement des entreprises et innovation** : DEO aide les petites et moyennes entreprises (PME) à se développer, à croître, à créer des emplois, à accroître leurs marchés, à augmenter leurs exportations et à devenir plus innovatrices et plus productives. Le Ministère aide les PME dans le cadre de leurs activités internationales, en plus de s'efforcer d'attirer des investissements dans la région et d'aider les PME de l'Ouest à accéder aux possibilités liées à l'approvisionnement du gouvernement. De plus, DEO favorise le développement et la croissance de l'économie du savoir en renforçant les capacités d'innovation et en appuyant la commercialisation de produits, de processus et de services basés sur le savoir. Par l'entremise de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE) et des Organisations francophones à vocation économique (OFVE), les entrepreneurs reçoivent les renseignements et la formation dont ils ont besoin pour lancer et développer leurs entreprises. Dans l'ensemble, les investissements du Ministère ont contribué au renforcement de l'économie de l'Ouest canadien et ils permettront d'établir le fondement de la diversification et de la croissance économiques à venir.
- En contribuant de façon importante à la prospérité de l'économie de l'Ouest canadien, DEO aide à tirer profit des forces économiques traditionnelles de l'Ouest tout en soutenant la transition vers une économie plus moderne et diversifiée.*
- **Croissance économique des collectivités** : DEO aide les collectivités rurales et urbaines à soutenir leurs économies locales, à s'adapter aux situations économiques changeantes et à investir dans les infrastructures publiques. Les organismes du Programme de développement des collectivités (PDC)¹ reçoivent des fonds d'exploitation afin de fournir aux entrepreneurs de l'Ouest les renseignements, la formation et les capitaux dont ils ont besoin pour lancer et développer leurs entreprises.
 - **Politique, représentation et coordination** : DEO prend part à des activités qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien en favorisant l'accès à des possibilités économiques pour la région. DEO s'efforce principalement d'établir des relations stratégiques avec d'importants décideurs, au Canada et sur la scène internationale, de coordonner des activités, des politiques et des programmes de développement économique dans l'Ouest canadien, ainsi que de s'assurer que les PME de l'Ouest canadien sont bien placées pour

¹ Les organismes du Programme de développement des collectivités sont des organisations communautaires sans but lucratif qui offrent divers services aux entrepreneurs ruraux (conseils aux entreprises, programmes de prêts et services visant les entrepreneurs handicapés) et aux collectivités (planification et services économiques communautaires). Pour en savoir plus, visitez le site www.communityfuturescanada.ca.

rester concurrentielles en vue d'obtenir des contrats d'approvisionnement fédéraux comprenant des obligations relatives aux retombées industrielles et régionales. DEO met en œuvre des politiques et des programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien.

DEO exécute également des initiatives nationales au nom du gouvernement du Canada dans l'Ouest canadien. Ces initiatives comprennent le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC), qui vise l'amélioration et le développement des infrastructures de l'Ouest canadien, l'Initiative de développement économique, qui vise à appuyer les entreprises et le développement économique dans les collectivités francophones de l'Ouest canadien, ainsi que les programmes qui font partie du Plan d'action économique (PAE). La souplesse de DEO et sa capacité de mettre en œuvre des programmes tels que ceux-ci permettent au Ministère de répondre rapidement aux priorités et aux besoins de l'Ouest.

Pour s'assurer que ses programmes ont la plus grande incidence possible sur l'Ouest, le Ministère continuera d'utiliser une approche visant l'ensemble de l'Ouest par le biais de ces points stratégiques : productivité et croissance des entreprises, commerce et investissement, commercialisation de la technologie et promotion des intérêts de l'Ouest canadien.

Résultat stratégique et Architecture d’alignement des programmes

L’architecture des activités de programmes (AAP) présente un aperçu de l’alignement des programmes et des activités d’un ministère, ainsi que de l’organisation de leurs résultats prévus en vue de contribuer à l’atteinte du résultat stratégique de celui-ci. La structure établit un lien entre l’affectation et la gestion des ressources financières et non financières et les résultats obtenus. À compter du 1^{er} avril 2013, DEO mettra en œuvre une version révisée et rationalisée de son architecture des activités de programmes, qui permettra au Ministère de mettre l’accent plus efficacement sur les objectifs et les résultats de la planification et de la présentation des rapports, d’améliorer la communication des résultats et des avantages au public et de contribuer au renforcement des capacités d’évaluation des résultats qui amélioreront la capacité de la direction quant à l’affectation des ressources.

Résultat stratégique	Programmes	Sous-programmes
Une économie diversifiée et en croissance dans l’Ouest canadien	Développement des entreprises et innovation	Commerce, investissement et accès aux marchés
		Productivité et croissance des entreprises
		Constitution des capacités en matière d’innovation
		Commercialisation de la technologie
	Croissance économique des collectivités	Programmes d’infrastructure
		Développement des collectivités
		Programme de développement des collectivités
		Initiatives économiques ciblées
	Politiques, représentation et coordination	Représentation et coordination
		Analyse économique
	Services internes	Soutien à la gouvernance et à la gestion
		Services de gestion des ressources
		Gestion des biens

Priorités organisationnelles

En 2013–2014, DEO mettra l'accent sur les cinq priorités organisationnelles décrites ci-dessous. Ces principaux domaines d'intérêt sont au cœur des efforts que déploie le ministère en matière de développement et de diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

Priorité	Type ²	Programme(s)
Commercialisation de la technologie	En cours	Développement des entreprises et innovation
Description: Faciliter la transformation du savoir et des technologies en débouchés commerciaux.		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La commercialisation de nouvelles technologies est importante pour la diversification, la prospérité et la croissance de l'économie. L'économie mondiale est en effet de plus en plus guidée par les nouvelles idées et les industries du savoir. • Les dépenses des entreprises en recherche et développement (DERD), un facteur clé de la commercialisation de la technologie, sont plus faibles dans l'Ouest que dans le reste du Canada et la majeure partie du monde développé. Selon Statistique Canada (2010), les DERD dans l'Ouest du Canada se chiffraient à 0,6 p. 100 du produit intérieur brut, alors qu'elles s'élevaient à 1,1 p. 100 dans le reste du Canada. • La commercialisation de la technologie est une priorité pour les gouvernements fédéral et provinciaux, ce qui transparaît dans les initiatives comme la Stratégie fédérale en matière de sciences et de technologie, le rapport du comité d'experts sur <i>l'Examen du soutien fédéral à la recherche-développement</i>³ et le rapport du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation intitulé <i>l'état des lieux en 2010 – Le système des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada</i>.⁴ <p>Plans relatifs à cette priorité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre de nouvelles approches pour aider les PME à commercialiser de nouveaux produits, processus et services technologiques sur les marchés national et international en mettant particulièrement l'accent sur la création de technologies prêtes pour le marché. Ainsi, les investissements du Ministère continueront de soutenir la création d'emplois et de permettre aux entreprises de l'Ouest d'être plus productives et concurrentielles dans l'économie mondiale. 		

² Le type est défini de la façon suivante : **Déjà établi** - engagement pris au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'année de référence du rapport; **En cours** - engagement pris au moins trois exercices avant l'année de référence du rapport; **Nouveau** - nouvel engagement au cours de l'année de référence du RPP ou du RMR.

³ http://examen-rd.ca/eic/site/033.nsf/fra/h_00287.html

⁴ www.stic-csti.ca/eic/site/stic-csti.nsf/fra/h_00038.html

- Appuyer les projets qui favorisent et facilitent la commercialisation de la technologie dans les secteurs émergents de l'Ouest du Canada.

Priorité	Type	Programme(s)
Commerce et investissement	En cours	Développement des entreprises et innovation

Description : Encourager la participation des PME dans les marchés mondiaux, créer des possibilités à valeur ajoutée par le truchement de portes d'entrée et de corridors commerciaux de l'Ouest canadien et rehausser la visibilité de la région en tant que pôle d'investissement concurrentiel.

Pourquoi s'agit-il d'une priorité?

- La prospérité à long terme de l'Ouest du Canada dépend de sa capacité à s'engager avec succès dans l'économie mondiale et à se diversifier sur de nouveaux marchés internationaux. Une économie mondiale ouverte, forte et vigoureuse crée des possibilités de commerce et d'investissement pour les entreprises, ce qui débouche sur la croissance économique, de meilleurs emplois et de plus bas prix pour les Canadiens. En raison de son petit marché intérieur, l'Ouest du Canada dépend énormément des exportations sur les marchés étrangers pour ses biens et services. Les exportations internationales interviennent en effet pour près de 30 p. 100 du produit intérieur brut de l'Ouest du Canada.
- Le soutien des activités de commerce et d'investissement aide les PME à augmenter leur compétitivité et leur productivité. Les entreprises peuvent tirer profit des économies d'échelle, améliorer leurs compétences et leur expertise, et accéder à de nouveaux marchés, idées novatrices, technologies et capitaux, ce qui augmente leurs profits à long terme et favorise la création d'emplois.
- DEO contribue au succès de la stratégie commerciale mondiale⁵ du gouvernement du Canada grâce à la priorité accordée au commerce et à l'investissement.

Plans relatifs à cette priorité

- Accroître le soutien des projets de commerce et d'investissement grâce aux subventions et aux contributions (S-C).
- Renforcer la capacité des PME de l'Ouest du Canada quant à l'accès aux débouchés sur les marchés internationaux, à la fois en Amérique du Nord et dans les marchés nouveaux et émergents.
- Aider les entreprises de l'Ouest du Canada à tirer parti des débouchés liés aux acquisitions de défense fédérales et aux retombées industrielles et régionales (RIR) connexes.
- Faire connaître l'Ouest du Canada comme destination concurrentielle pour l'investissement afin d'accroître l'investissement étranger direct dans la région.
- Soutenir stratégiquement la participation de l'Ouest du Canada à certaines foires commerciales internationales pour faire connaître les capacités de l'Ouest comme fournisseur de produits, de technologies et de services à valeur ajoutée élevée.

⁵ www.international.gc.ca/commerce/strategy-strategie/index.aspx?lang=fra&view=d

Priorité	Type	Programme(s)
Productivité et croissance des entreprises	En cours	Développement des entreprises et innovation et Croissance économique des collectivités
Description : Soutenir la croissance et la compétitivité des petites entreprises de l'Ouest du Canada.		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La croissance de la productivité est essentielle pour assurer la croissance économique à long terme et améliorer le niveau de vie général des Canadiens de la région de l'Ouest. • Les PME de l'Ouest du Canada doivent produire des biens de façon de plus en plus efficace et rentable pour rivaliser avec la concurrence sur le marché mondial, faute de quoi elles risquent de perdre des parts de marché à la fois sur le marché intérieur et le marché international. • Le Canada et l'Ouest canadien en particulier ont du retard au chapitre de la productivité des entreprises comparativement aux autres grandes économies industrialisées. En 2011, sur le plan de la productivité du travail, le Canada se classait 15^e parmi les grandes économies, performant à seulement 78,4 p. 100 du niveau des États-Unis.⁶ L'écart de productivité est le résultat des différences dans le taux d'adoption des nouvelles technologies, des pratiques commerciales et des innovations, des dépenses pour la recherche et le développement (R-D) ainsi que de l'investissement dans la machinerie et le matériel. <p>Plans relatifs à cette priorité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer de renforcer l'incidence et l'imputabilité du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC)⁷ en vue d'accroître l'adoption et la croissance de la productivité dans les PME et de faire en sorte que celles-ci aient accès aux services aux entreprises. • Investir dans les initiatives de productivité qui encouragent le développement et l'adoption de technologies, de procédés et de pratiques novateurs, y compris l'efficacité dans le renforcement des chaînes d'approvisionnement régionales. • Soutenir les initiatives de renforcement de la capacité, y compris la formation dans les secteurs cruciaux où l'on observe des pénuries croissantes de la main-d'œuvre dans l'Ouest canadien. 		

⁶ Conference Board du Canada – Total Economy Database, Summary Statistics 1996-2012

⁷ www.wd-deo.gc.ca/fra/99.asp

Priorité	Type	Programme(s)
Promotion des intérêts de l'Ouest canadien	Déjà établi	Politiques, représentation et coordination
Description : Promouvoir les intérêts de l'Ouest canadien dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, de programmes et des projets économiques nationaux.		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les questions nationales actuelles liées aux politiques économiques auront des conséquences profondes sur l'Ouest canadien. • La <i>Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien</i> confère à DEO le mandat de faire la promotion des intérêts de la région de l'Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets économiques nationaux. • L'attention portée à ce domaine d'action contribuera à faire en sorte que les efforts en matière de représentation et d'engagement dans les politiques soient déployés à un stade précoce pour profiter des possibilités et relever les défis, ainsi qu'influencer l'élaboration de politiques nationales qui sont pertinentes pour l'Ouest canadien. <p>Plans relatifs à cette priorité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les intérêts de l'Ouest auprès des décideurs clés dans l'élaboration des politiques et des stratégies nationales (p. ex., la politique fédérale des retombées industrielles et régionales (RIR) et la Stratégie commerciale mondiale). • Établir des liens entre les PME et les grandes sociétés internationales de l'aérospatiale et de la défense, particulièrement lorsque s'offrent d'importantes possibilités au chapitre des RIR (p. ex., Plan d'action pour la construction navale dans l'Ouest canadien). • Cerner les possibilités de croissance ou de diversification économiques. • Soutenir l'analyse de l'économie et des politiques pour améliorer la compréhension des questions économiques, des défis, des possibilités et des priorités touchant l'Ouest canadien. • Axer l'analyse de l'économie et des politiques à l'échelle du ministère sur les stratégies gouvernementales visant à soutenir les entrepreneurs et les innovateurs, le développement responsable des ressources, l'expansion du commerce et l'ouverture de nouveaux marchés car ces questions touchent l'Ouest canadien (p. ex., création d'emplois à valeur ajoutée grâce à l'innovation, au commerce et à l'investissement et à l'énergie propre et aux sables bitumineux). 		

Priorité	Type	Programme(s)
Gestion axée sur l'excellence dans un environnement en constante évolution	Déjà établi	Tous les programmes
<p>Description : Mettre à profit les possibilités et les stratégies nécessaires pour répondre aux risques et aux changements dans l'environnement de gestion de DEO.</p>		
<p>Pourquoi s'agit-il d'une priorité?</p> <ul style="list-style-type: none"> • DEO travaille dans un environnement de plus en plus dynamique et complexe, y compris le contexte économique changeant et la nécessité d'adapter les programmes pour répondre aux besoins de l'économie de l'Ouest canadien. • Le public et les Parlementaires s'attendent à ce que le gouvernement modernise ses opérations, afin qu'elles soient efficaces et efficientes et suivent les recommandations de la Commission sur la réduction de la paperasse et le rapport du Groupe d'experts indépendant sur les programmes de subventions et de contributions. • Le profil de risque ministériel indique que « gérer durant des restrictions à l'échelle du gouvernement » est un facteur de risque clé nécessitant des initiatives liées au renouvellement et à la transformation des entreprises, aux dépenses et aux valeurs et à l'éthique. <p>Plans relatifs à cette priorité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Simplifier et uniformiser les processus opérationnels, y compris la gestion de l'information et les technologies de l'information. • Créer de la formation pour le personnel et d'autres outils d'aide à la transition. • Mettre en œuvre l'AAP et le cadre de mesure du rendement (CMR) révisés du Ministère. • Collaborer avec les autres organismes de développement régional en vue de mettre en œuvre des processus opérationnels communs pour favoriser l'efficacité dans l'exécution des programmes. 		

Analyse des risques

Contexte externe

Plus de 30 p. 100 des Canadiens résident maintenant dans l'Ouest canadien, et l'économie de cette région représente plus d'un tiers de la production économique du pays. Les possibilités offertes par l'économie de l'Ouest canadien et les défis auxquels la région fait face se répercutent de façon significative sur les performances économiques nationales, et ce, en raison de la taille de la population concernée et des brillantes performances économiques de la région.

En 2013 comme en 2012, on s'attend à ce que la croissance économique de l'Ouest canadien dépasse la moyenne nationale. En dépit de ces bonnes perspectives économiques pour 2013, la persistance de la volatilité de l'économie mondiale et les défis qui la caractérisent continueront de se répercuter sur la situation économique du Canada.

La croissance économique et la prospérité de l'Ouest canadien continuent d'être axées sur les ressources naturelles et la région a profité, durant de longues périodes, d'une forte demande en matières premières et de prix élevés. De plus, la croissance a soutenu la création de grappes de l'industrie basées sur les matières premières dans des secteurs comme l'exploitation minière, la foresterie, le pétrole, le gaz et l'agriculture. Bien que les ressources naturelles de l'Ouest fournissent une base solide pour assurer une future croissance économique, il n'en demeure pas moins que cette spécialisation a masqué un certain nombre de problèmes fondamentaux qui fragilisent les perspectives économiques à long terme de la région.

En comparaison avec leurs concurrents, les entreprises de l'Ouest canadien souffrent d'un déclin de compétitivité et d'une faible croissance de la productivité, notamment en raison de niveaux comparativement bas d'investissements en recherche et développement (R-D) et de taux d'adoption de nouvelles technologies et de nouvel équipement plus lents, en particulier en dehors des principaux secteurs des ressources naturelles. Cela s'explique partiellement par de bas niveaux de financement par capital de risque enregistrés dans l'Ouest canadien. Les entreprises en démarrage innovatrices de l'Ouest ont plus de difficulté à obtenir le financement nécessaire pour les priorités relatives à la commercialisation des technologies, et le manque de financement est particulièrement marqué pour les entreprises dans leur début. En 2013–2014, DEO continuera d'investir dans des projets et des activités qui aideront les entreprises à augmenter leur productivité et leur compétitivité grâce à l'élaboration, à la commercialisation et à l'adoption de nouvelles technologies et de nouveaux processus d'affaires.

Les entreprises de l'Ouest canadien doivent également relever le défi d'un marché national d'une taille limitée et d'une concurrence mondiale toujours plus forte. Des perspectives commerciales plus importantes et des possibilités d'affaires plus nombreuses constituent une composante essentielle de la prospérité économique. Le gouvernement a réaffirmé son engagement à offrir aux entreprises canadiennes de telles perspectives et possibilités grâce à des liens plus profonds entre le Canada et la Chine, à l'Accord commercial Canada-Union européenne, à une entente commerciale entre le Canada et l'Inde, au Partenariat transpacifique, à un engagement actif et

permanent dans la région Asie-Pacifique et à une stratégie pour les Amériques. Afin de demeurer compétitives dans une économie mondialisée, les entreprises de l'Ouest canadien devront accroître leur présence dans ces marchés. Elles devront de plus prendre part à la chaîne de valeur mondiale et attirer l'investissement étranger direct, car celui-ci peut aider à pallier l'insuffisance des capitaux de risque dans l'Ouest canadien en offrant un accès aux ressources financières des sociétés mères, apportant ainsi un excellent moyen de bénéficier de fonds alloués à la R-D et à la commercialisation de la technologie. En 2013–2014, DEO poursuivra sa collaboration avec les PME, les associations industrielles et les établissements de recherche de l'Ouest canadien afin d'améliorer l'accès aux chaînes de valeur mondiales, de renforcer les partenariats internationaux et d'encourager l'investissement étranger direct, offrant ainsi aux entreprises de produits et de services canadiens un meilleur accès aux marchés internationaux.

Afin d'être efficace dans la mise en valeur de son résultat stratégique dans l'Ouest, DEO travaille avec de nombreux partenaires et intervenants qui déploient des forces, des ressources et des capacités impressionnantes en faveur du développement et de la diversification économiques de l'Ouest canadien. Ces partenaires et ces intervenants incluent des entreprises, des associations industrielles, des organismes sans but lucratif, des établissements universitaires et de recherche, les administrations provinciales et municipales, ainsi que d'autres organismes fédéraux. Le Ministère doit s'assurer que ses programmes et initiatives sont sensibles aux besoins des principaux partenaires et des principaux intervenants et qu'ils s'harmonisent avec ces besoins afin de maximiser l'incidence de DEO sur l'économie de l'Ouest canadien.

Contexte opérationnel interne

En réponse aux priorités budgétaires du gouvernement à l'égard de l'examen stratégique, au budget de 2012 et aux restrictions budgétaires de fonctionnement, DEO a cerné des gains d'efficacité et réalisera des économies au titre des services internes en mettant en œuvre des processus opérationnels communs pour les technologies de l'information, les finances, le matériel et les ressources humaines, en centralisant les fonctions des finances et de l'approvisionnement et au moyen d'autres initiatives. Il sera ainsi en mesure de réduire le nombre d'équivalents temps plein actuellement nécessaires pour offrir ces services, en plus de réaliser des économies opérationnelles.

DEO a pris des mesures significatives pour transformer son modèle de prestation des subventions et des contributions. En s'appuyant sur sa stratégie d'investissement introduite l'année dernière, le Ministère adoptera en 2013–2014 une démarche de sensibilisation encore plus énergique. À l'interne, le Ministère est en train de simplifier son mode de gestion des projets de subvention et de contribution en passant à un modèle de cycle de vie des projets, et il a intensifié ses efforts de collaboration avec les autres organismes de développement régional en vue de réaliser des gains d'efficacité au titre de la prestation des services internes et des programmes dans des domaines comme les systèmes financiers et les systèmes de gestion de projets.

En 2013–2014, le Ministère effectuera une transition vers une architecture des activités de programmes et un cadre de mesure du rendement qui modifieront la façon dont il catégorise et décrit ses investissements et ses activités, faciliteront une meilleure communication des avantages aux Canadiens et permettront une évaluation des résultats et une allocation des ressources plus efficace. Cette évolution nécessitera également l'établissement de nouveaux indicateurs et objectifs de rendement pour les programmes de DEO ayant été mis à jour.

Gestion ministérielle des risques

Dans le cadre de son approche de gestion des risques, DEO intègre les renseignements sur les risques dans ses activités essentielles de prise de décision et de planification. En vue de faciliter cette intégration, DEO met à jour son profil de risque annuellement afin de prendre en compte le contexte opérationnel interne et externe. Les stratégies d'atténuation et les risques clés sont évalués pour cerner le risque résiduel susceptible d'entraver l'atteinte du résultat stratégique du Ministère. Les risques propres à DEO pour 2013–2014 trouvent leur origine dans ses efforts pour gérer et transformer le Ministère dans une période de restrictions touchant l'ensemble des organismes gouvernementaux.

Résumé de la planification

Ressources financières

DEO investit ses ressources principales dans les activités suivantes pour soutenir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien :

- Administrer les autorisations de programmes de S-C⁸ qui favorisent le développement et l'innovation des entreprises ainsi que la croissance économique communautaire d'un bout à l'autre des provinces de l'Ouest.
- Renforcer l'incidence et l'imputabilité du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien pour qu'il fasse la promotion des activités de croissance économique partout dans l'Ouest canadien.
- Promouvoir les intérêts de l'Ouest dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets économiques nationaux en se faisant le défenseur de l'Ouest canadien concernant les enjeux économiques importants.
- Mener et soutenir de la recherche, des consultations et d'autres activités afin de mieux comprendre l'économie de l'Ouest canadien.

Les dépenses prévues de DEO pour 2013–2014 sont de 180,2 millions de dollars.

Ressources financières (Dépenses prévues — en milliers de dollars)

Dépenses budgétaires totales (Budget principal des dépenses 2013–2014)	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
178 701	180 201	150 204	150 222

Ressources humaines

L'engagement et l'expertise du personnel de DEO permettent au Ministère de fournir des résultats aux Canadiens de l'Ouest du pays. Avec des bureaux au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta, en Colombie-Britannique et à Ottawa, DEO tire profit d'un personnel ayant une connaissance locale poussée et des relations avec les intervenants clés dans l'Ouest canadien. DEO maintient aussi la présence et la capacité nécessaires pour promouvoir les intérêts de l'Ouest dans le processus décisionnel économique national.

⁸ www.wd-deo.gc.ca/fra/16.asp

Le tableau suivant résume les prévisions totales en matière de ressources humaines pour DEO au cours des trois prochains exercices.

Ressources humaines (équivalents temps plein - ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
370	325	325

Résumé de la planification (en milliers de dollars)

Résultat stratégique	Programme	Dépenses réelles 2010–11	Dépenses réelles 2011–12	Dépenses prévues 2012–13	Dépenses prévues			Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada
					2013–14	2014–15	2015–16	
Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien	Développement des entreprises et innovation	125 262	120 290	123 304	93 228	89 307	89 313	Une croissance économique forte
	Croissance économique des collectivités	304 492	39 889	40 219	57 605	34 419	34 421	Une croissance économique forte
	Politiques, représentation et coordination	8 658	7 631	10 152	8 613	8 741	8 742	Une croissance économique forte
Sous-total		438 412	167 810	173 675	159 446	132 467	132 476	

Résumé de la planification pour les services internes (en milliers de dollars)

Programme	Dépenses réelles 2010–11	Dépenses réelles 2011–12	Dépenses prévues 2012–13	Dépenses prévues		
				2013–2014	2014–2015	2015–2016
Services internes	28 079	27 473	23 006	20 755	17 737	17 746
Sous-total	28 079	27 473	23 006	20 755	17 737	17 746

Résumé de la planification - Total (en milliers de dollars)

Résultat stratégique Programmes et services internes	Dépenses réelles 2010–11	Dépenses réelles 2011–12	Dépenses prévues 2012–13	Dépenses prévues		
				2013–14	2014–15	2015–16
Total	466 491	195 283	196 681	180 201	150 204	150 222

Profil des dépenses

Les dépenses prévues de DEO se chiffrent à 180,2 millions de dollars en 2013–2014, comparativement à des dépenses prévues de 196,7 millions de dollars en 2012–2013. La diminution de 16,5 millions de dollars est le résultat d’un certain nombre de pratiques et de procédures opérationnelles normales, y compris la fin du financement de certains programmes et initiatives.

Fin de programmes

- Une diminution de 4,5 millions de dollars est attribuable à la fin du financement visant à soutenir la Fondation Rick Hansen pour le fonctionnement de la Campagne du 25^e anniversaire de la Tournée mondiale de l’homme en mouvement et le fonctionnement du Spinal Cord Injury Solutions Network.

Variations normales de la trésorerie pour 2012–2013

- Augmentation de 0,8 million de dollars attribuable à la fin d’un accord de transfert conclu avec Affaires étrangères et Commerce international pour soutenir le financement du Programme de la plate-forme nord-américaine.
- Augmentation de 0,3 million de dollars pour le transfert de fonds à Infrastructure Canada pour le Royal Alberta Museum.
- Augmentation de 0,3 million de dollars par suite d’un transfert de fonds du Secrétariat du Conseil du Trésor pour la négociation collective.
- Diminution de 6,0 millions de dollars au titre des réductions du budget de 2012 liées au Plan d’action pour la réduction du déficit et à l’Examen stratégique.
- Diminution de 6,5 millions de dollars par rapport à ce qui était prévu en 2012–2013, y compris un report de budget de fonctionnement, des fonds perçus par DEO et des dépenses admissibles au titre de la liste de paie remboursées au moyen du crédit 30 du Conseil du Trésor.
- Diminution de 0,8 million de dollars en raison de la fin d’un accord de transfert avec Industrie Canada pour financer le soutien de l’Initiative de développement économique : Stratégie fédérale pour les langues officielles 2008–2013.

- Diminution de 0,1 million de dollars au titre des fonds de fonctionnement pour mettre en œuvre les programmes d'infrastructure.

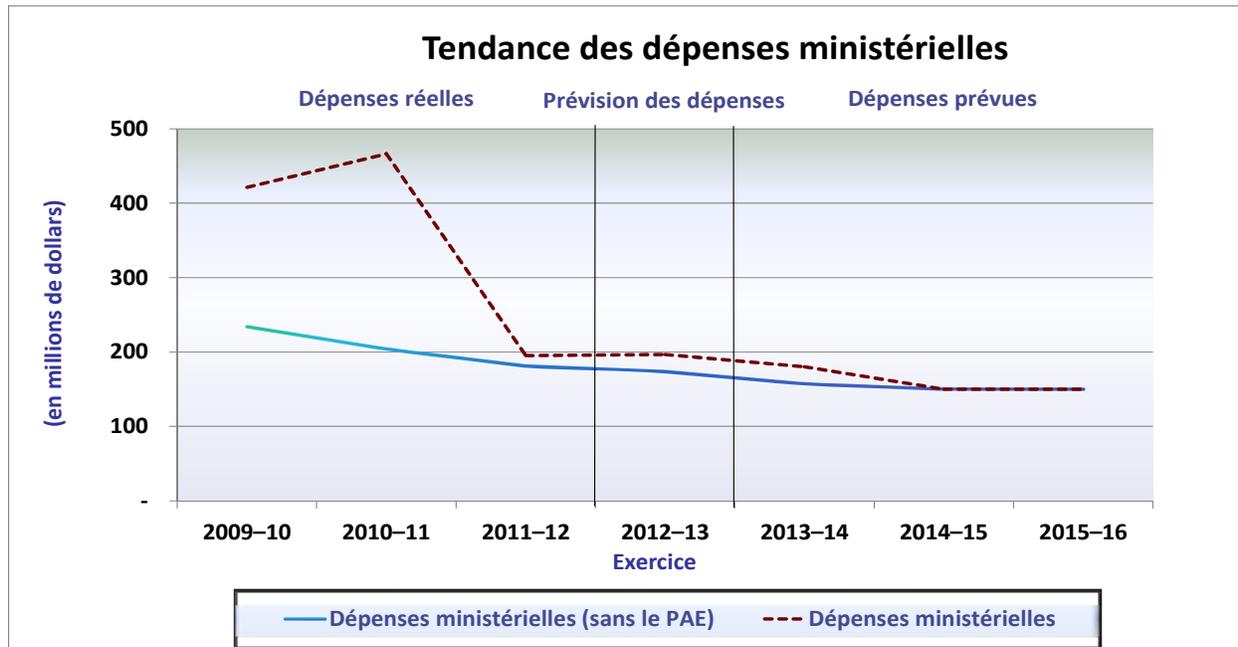
Les dépenses prévues du Ministère sont au même niveau pour les deux prochains exercices, soit 150,2 millions de dollars pour 2014–2015 et 2015–2016.

La diminution de 30,0 millions de dollars du financement disponible de 2013–2014 à 2015–2016 s'explique principalement par la conclusion du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (23,1 millions de dollars) et une réduction des fonds attribuable au Plan d'action pour la réduction du déficit (6,9 millions de dollars).

Tendance des dépenses ministérielles

Dépenses ministérielles (en millions de dollars)	Dépenses réelles 2009–10	Dépenses réelles 2010–11	Dépenses réelles 2011–12	Prévisions des dépenses 2012–13	Dépenses prévues 2013–14	Dépenses prévues 2014–15	Dépenses prévues 2015–16
Sans le Plan d'action économique (PAE)	234,3	204,0	181,2	173,6	157,1	150,2	150,2
Plan d'action économique	187,0	262,5	14,1	23,1 ⁹	23,1	-	-
Total	421,3	466,5	195,3	196,7	180,2	150,2	150,2

⁹ Les dépenses prévues en 2012–2013 et en 2013–2014 dans le cadre du PAE comprennent le financement reçu pour le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.



Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les crédits organisationnels de DEO, veuillez consulter le [Budget principal des dépenses 2013–2014](#).

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) décrit l'engagement pris par le gouvernement du Canada en vue d'améliorer la transparence de la prise de décisions en matière d'environnement en énonçant ses principaux objectifs et cibles stratégiques. Le gouvernement consultera le public en 2013–2014 concernant le deuxième cycle de trois ans de la SFDD (2013–2016). La SFDD 2013–2016 sera finalisée en 2013–2014 et présentée dans le cadre du rapport de fin d'année sur le rendement pour 2013–2014.

DEO s'assure que la considération de ces résultats fasse partie intégrante des processus décisionnels. Notamment, par l'intermédiaire du processus fédéral des évaluations environnementales stratégiques (EES), toutes nouvelles initiatives de politique, de plan ou de programme comprennent une analyse de son incidence sur l'atteinte des objectifs et des cibles de la SFDD. Les résultats de ces EES sont rendus publics lors de l'annonce d'une initiative, conformément à l'engagement du Ministère à atteindre ces objectifs et ces cibles.

DEO contribue aux thèmes I (Relever les défis des changements climatiques et de la qualité de l'air), II (Maintenir la qualité et la disponibilité de l'eau) et IV (Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement), comme l'indiquent les identificateurs visuels ci-dessous.



Les contributions, détaillées dans la section II, constituent des composantes des programmes suivants :

- Programme 1 : Développement des entreprises et innovation
- Programme 4 : Services internes

Pour obtenir plus de détails au sujet des activités de DEO à l'appui du développement durable, veuillez consulter la section II du présent RPP et la [Stratégie de développement durable 2011–2014 de DEO](#). Pour obtenir des renseignements complets sur la SFDD, veuillez consulter le site Web de la [Stratégie fédérale de développement durable](#).

Section II: Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique : Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) s'efforce de développer et de diversifier l'économie de l'Ouest canadien en contribuant à la mise sur pied d'entreprises novatrices et concurrentielles sur la scène internationale, tout en veillant à la diversification des fondements de l'économie de la région au-delà des industries des ressources primaires.

Les programmes suivants contribuent à l'atteinte du résultat stratégique de DEO :

- **Développement des entreprises et innovation** : Les PME de l'Ouest canadien participent au commerce international et elles sont compétitives et innovatrices.
- **Croissance économique des collectivités** : Les collectivités de l'Ouest canadien disposent d'entreprises solides, de capacités de développement socioéconomique et de l'infrastructure publique nécessaire pour favoriser la croissance économique.
- **Politique, représentation et coordination** : Les politiques et les programmes renforcent l'économie de l'Ouest canadien.
- **Services internes** : Un soutien efficace et performant favorisant l'obtention du résultat stratégique du Ministère.

Programme : Développement des entreprises et innovation

Description du programme

Le programme Développement des entreprises et innovation appuie les entreprises, les industries et les organisations de recherche de l'Ouest canadien en vue de rehausser l'innovation, la productivité et la participation internationale des entreprises. La fabrication à valeur ajoutée est renforcée par l'introduction de nouveaux produits et de nouvelles technologies ou par des innovations à des processus existants, ainsi que par des efforts pour pénétrer les marchés internationaux et accroître les investissements dans l'Ouest canadien. Ce programme soutient en outre certains membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien et d'autres partenaires connexes qui offrent des services aux entreprises et assurent l'accès aux capitaux dans l'Ouest canadien, à l'appui d'un entrepreneuriat accru. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués en vertu de l'Initiative pour les femmes entrepreneurs et du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest. Le soutien financier du Réseau de services aux entreprises est constitué de fonds d'exploitation et d'entretien.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses budgétaires totales (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
93 228	93 228	89 307	89 313

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
110	97	97

Résultats escomptés du programme	Indicateurs de rendement	Cibles
Les PME de l'Ouest canadien sont actives sur la scène internationale	Valeur et type d'activité internationale facilitée par DEO	0 \$ (voir les commentaires ci-dessous)
Les PME de l'Ouest canadien sont compétitives	Nombre de PME qui augmentent les marges brutes	0 (voir les commentaires ci-dessous)
Les PME de l'Ouest canadien sont innovatrices	Nombre de brevets déposés	7

Les cibles pour les indicateurs de rendement ci-dessus sont introduites par DEO pour la première fois en 2013–2014. Historiquement, les projets nécessitent plus d'un an pour réaliser les résultats escomptés. C'est pourquoi même si le Ministère investira dans les activités de développement

des entreprises et d'innovation durant l'exercice 2013–2014, les cibles pour ces projets sont fixées à zéro vu que l'on prévoit qu'il faudra un certain temps pour que ces activités obtiennent des résultats au niveau du programme. Néanmoins, DEO continuera de faire rapport des résultats en fonction du Cadre de mesure de rendement précédent dans son Rapport ministériel sur le rendement 2013–2014, comme le nombre d'entreprises participant aux initiatives de développement des exportations et des marchés, le nombre d'entreprises dérivées formées et l'augmentation des ventes par suite des activités de productivité des entreprises.

Faits saillants de la planification



Conformément à la stratégie d'investissement du Ministère, DEO prévoit mener les activités de développement des entreprises et d'innovation suivantes en 2013–2014 :

- Soutenir la commercialisation de la technologie axée sur le marché en vue de combler les lacunes de financement qui existent aux stades ultérieurs du processus de commercialisation, y compris adopter de nouvelles approches pour aider les PME innovatrices de l'Ouest canadien à commercialiser de nouveaux produits, processus et services technologiques.
- Renforcer l'engagement des PME dans les marchés internationaux et les chaînes de valeur mondiales, y compris attirer des investissements étrangers dans l'Ouest canadien.
- Soutenir les initiatives ciblées visant à améliorer la productivité des entreprises et à améliorer l'accès à la main-d'œuvre qualifiée dans l'Ouest canadien.
- Fournir des fonds d'exploitation au Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien pour qu'il aide les PME de l'Ouest.
- Investir dans l'infrastructure du savoir et la R-D appliquée dans l'Ouest, les liens avec l'innovation ainsi que l'amélioration du personnel hautement qualifié.

Programme : Croissance économique des collectivités

Description du programme

Le programme Croissance économique des collectivités prévoit des initiatives de développement économique qui aident les collectivités à faire progresser leur économie, à s'adapter aux circonstances économiques difficiles et en constante évolution, ainsi qu'à se remettre de situations de ralentissement économique. Cela comprend le financement direct de projets et la prestation de soutien d'exploitation aux Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). Ce programme aide en outre les collectivités à évaluer leurs forces, leurs faiblesses et leurs possibilités de nouvelle activité économique, ainsi qu'à concevoir et à mettre en œuvre des plans de développement communautaire. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest et du Programme de développement des collectivités.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses budgétaires totales (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
57 605	57 605	34 419	34 421

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
37	32	32

Résultats escomptés du programme	Indicateurs de rendement	Cibles
Les collectivités de l'Ouest canadien ont de solides entreprises	Croissance des ventes des PME (seulement les clients des services de prêt des SADC)	8,0%
Les collectivités de l'Ouest canadien ont la capacité de favoriser le développement socio-économique	Nombre de collectivités bénéficiant des projets de croissance économique des collectivités	1 344
Les collectivités de l'Ouest canadien disposent de l'infrastructure publique nécessaire pour soutenir la croissance économique	Nombre de collectivités bénéficiant des investissements fédéraux dans l'infrastructure publique	600

Le Programme de développement des collectivités contribuera à la réalisation des deux premiers résultats du programme Croissance économique des collectivités, énoncés ci-dessus. La cible associée au premier indicateur (croissance des ventes des PME) est basée sur une analyse tendancielle des données obtenues par Statistique Canada illustrant comment les SADC ont performé historiquement.

La cible pour le second indicateur (nombre de collectivités bénéficiant des projets de croissance économique des collectivités) est basée sur la prévision du nombre de projets communautaires dirigés par des SADC et des organisations francophones à vocation économique (OFVE) qui seront menés à bien durant 2013–2014 et les collectivités sur lesquelles ils auront une incidence. De plus, cette cible comprend les projets de développement communautaire dirigés par des organisations autres que les OFVE.

La cible pour le troisième indicateur de rendement de la croissance économique des collectivités (nombre de collectivités bénéficiant des investissements fédéraux dans l'infrastructure publique) est basée sur les résultats escomptés des programmes d'infrastructure. À compter de 2012–2013, DEO a mis en œuvre le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire (FAIC) en vue de soutenir la modernisation et l'amélioration des installations d'infrastructure communautaire existantes : le Ministère poursuivra la mise en œuvre du programme en 2013–2014. Une fois que chacun de ces projets aura été achevé avec succès, DEO connaîtra le nombre de collectivités ayant bénéficié des investissements dans l'infrastructure publique.

Faits saillants de la planification

- Renforcer l'incidence et l'imputabilité des SADC pour qu'elles fassent la promotion des activités de croissance économique dans leurs collectivités.
- Investir dans les projets de croissance économique communautaires qui produisent des résultats économiques concrets.
- Exécuter les programmes nationaux dans l'Ouest au nom du gouvernement du Canada.
- Travailler avec les clients pour maximiser l'incidence et les résultats des investissements dans le cadre du FAIC.
- Renouveler le financement de l'Initiative de développement économique en vue de poursuivre les projets de contribution qui soutiennent le développement des entreprises et économique qui encourage la croissance durable dans les collectivités francophones de l'Ouest canadien.

Programme : Politique, représentation et coordination

Description du programme

Créé en vertu de la *Loi sur la diversification de l'économie de l'Ouest canadien*, le programme Politiques, représentation et coordination habilite la ministre à promouvoir les intérêts de l'Ouest canadien en élaborant des politiques et des programmes, ainsi qu'en établissant des relations de coopération avec des intervenants clés. Les efforts relatifs au programme Politiques, représentation et coordination permettent à DEO de représenter les intérêts de l'Ouest canadien, ce qui se traduit par des stratégies, des politiques et des programmes efficaces qui répondent aux besoins en matière de développement économique; de mener la collaboration aux échelles fédérale et intergouvernementale de manière à tirer profit de possibilités clés de croissance et de diversification à long terme dans les domaines de compétence fédérale ou fédérale-provinciale; et de mener des activités d'analyse économique sur lesquelles se fonderont les décisions relatives aux politiques et aux programmes. Les paiements de transfert à l'appui de ce programme sont effectués en vertu du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses budgétaires totales (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
7 113	8 613	8 741	8 742

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
52	52	52

Résultats escomptés du programme	Indicateurs de rendement	Cibles
Des politiques qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien	Pourcentage d'informateurs clés étant d'avis que les activités de DEO permettent de mettre en place des politiques appuyant le développement économique de l'Ouest canadien	90 % ¹⁰
Des programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien	Pourcentage d'informateurs clés étant d'avis que les activités de DEO permettent de mettre en place des programmes appuyant le développement économique de l'Ouest canadien	90 % ¹¹

¹⁰ Ce sondage est mené à tous les 2,5 ans; il sera mené pour la prochaine fois en septembre 2013.

¹¹ Ce sondage est mené à tous les 2,5 ans; il sera mené pour la prochaine fois en septembre 2013.

Une des façons avec lesquelles DEO mesure le succès lié à ses efforts de Politiques, représentation et coordination est au moyen de sondages auprès des intervenants, qui sont menés à la fin du cycle d'évaluation des programmes de cinq ans ainsi qu'à mi-chemin de ce cycle. Vu que ce programme a été évalué pour la dernière fois pour la période de cinq ans se terminant en 2010–2011, on mènera un sondage auprès des intervenants de mi-parcours durant 2013–2014. On demandera aux intervenants leur avis sur la manière dont DEO s'en tire pour ce qui est d'influencer les politiques et les programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien. La cible de 90 p. 100 des intervenants qui sont d'accord ou fortement en accord pour affirmer que DEO s'en tire bien dans ces deux domaines est basée sur le niveau de référence établi par l'évaluation de 2010–2011. Comme ces deux indicateurs sont retenus dans le nouveau Cadre de mesure du rendement du Ministère, qui est mis en œuvre en 2013–2014, le rendement antérieur de DEO par rapport à ces indicateurs est pertinent.

Faits saillants de la planification

- Promouvoir les intérêts de l'Ouest auprès des principaux décideurs dans l'élaboration des politiques et des stratégies nationales.
- Établir des relations avec les intervenants clés dans les provinces de l'Ouest et les autres organismes fédéraux en engageant de manière proactive les partenaires potentiels, en échangeant de l'information et en collaborant sur les initiatives d'intérêt pour l'Ouest canadien.
- Travailler en collaboration avec les intervenants clés à la poursuite de la croissance économique à long terme et de la diversification des industries liées à la défense de l'Ouest canadien.
- Soutenir l'analyse des politiques en vue de mieux comprendre les enjeux, défis, possibilités et priorités économiques de l'Ouest canadien afin de cerner les domaines pour action ministérielle.

Programme : Services internes



Description du programme

L'activité de programme Services internes soutient tous les résultats stratégiques et est commune à l'ensemble du gouvernement. Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et d'autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, service de gestion des finances, service de gestion de l'information, service des technologies de l'information, service de gestion des biens, service de gestion du matériel, service de gestion des acquisitions, ainsi que service de gestion des voyages et autres services administratifs. Les Services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en milliers de dollars)

Dépenses budgétaires totales (Budget principal des dépenses) 2013–2014	Dépenses prévues 2013–2014	Dépenses prévues 2014–2015	Dépenses prévues 2015–2016
20 755	20 755	17 737	17 746

Ressources humaines (ETP)

2013–2014	2014–2015	2015–2016
171	144	144

Faits saillants de la planification

- Mettre en œuvre les mesures de réduction de l'effectif et les processus de restructuration des opérations.
- Centraliser la prestation des services comptables et d'approvisionnement du Ministère.
- Mettre en œuvre les améliorations technologiques visant à moderniser la façon dont DEO offre les programmes aux Canadiens.
- Mettre en œuvre un partenariat stratégique et officialiser les processus avec Services partagés Canada.
- Réduire les voyages et les dépenses connexes par l'utilisation des technologies disponibles.

DEO participe à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) et contribue à l'atteinte des cibles d'Écologisation des opérations gouvernementales par l'entremise de l'activité de programme Services internes. Le Ministère contribue aux cibles du thème IV de la SFDD :

- Surplus d'équipement électronique et électrique
- Réduction des unités d'impression
- Consommation de papier
- Écologisation des réunions
- Achats écologiques



Pour obtenir plus d'information sur les activités d'Écologisation des opérations gouvernementales, veuillez consulter la section 3.3 – Liste des tableaux de renseignements supplémentaires.

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

État consolidé prospectif des résultats de fonctionnement et de la situation financière nette du Ministère

Pour l'exercice (ayant pris fin le 31 mars)

(en milliers de dollars)

	Écart (\$)	Résultats prévus 2013–2014	Résultats estimatifs 2012–2013
Total des dépenses	(16 622)	180 172	196 794
Total des revenus	(2)	3	5
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	(16 620)	180 169	196 789
Situation financière nette du Ministère	(134)	(6 246)	(6 112)

État consolidé prospectif de la situation financière

Pour l'exercice (ayant pris fin le 31 mars)

(en milliers de dollars)

	Écart (\$)	Résultats prévus 2013–2014	Résultats estimatifs 2012–2013
Total du passif net	(6 474)	82 367	88 841
Total des actifs financiers nets	(6 257)	75 690	81 947
Dette nette du Ministère	(217)	6 677	6 894
Total des actifs non financiers	(351)	431	782
Position financière nette du Ministère	(134)	(6 246)	(6 112)

États financiers prospectifs

Les états financiers prospectifs présentés dans le tableau ci-dessus donnent un aperçu des opérations financières de DEO. Pour obtenir l'ensemble des données financières prospectives, veuillez consulter le site Web de DEO¹².

Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires¹³ qui figurent dans le *Rapport sur les plans et priorités de 2013–2014* est affichée sur le site Web de DEO.

- ▶ Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- ▶ Écologisation des opérations gouvernementales
- ▶ Initiatives horizontales
- ▶ Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- ▶ Financement pluriannuel initial
- ▶ Vérifications internes et évaluations à venir (trois prochains exercices)

Rapport sur les dépenses fiscales et les évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*. Les mesures fiscales présentées dans le rapport *Dépenses fiscales et évaluations*¹⁴ relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

¹² www.wd-deo.gc.ca/fra/59.asp

¹³ www.wd-deo.gc.ca/fra/14360.asp

¹⁴ www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp

Section IV : Autres sujets d'intérêt

Coordonnées de l'organisme

Les coordonnées de DEO sont les suivantes :

Adresse postale : 9700, avenue Jasper, bureau 1500
Edmonton (Alberta) T5J 4H7

Téléphone : 780-495-4164 ou
1-888-338-9378 (sans frais)

Télécopieur : 780-495-4557

Site Web : www.wd.gc.ca/fra/accueil.asp

Autres renseignements

Article 41 de la Loi sur les langues officielles

En 2013–2014, DEO continuera à travailler avec d'autres organismes fédéraux pour exécuter l'Initiative de développement économique¹⁵ comme élément de la *Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008–2013 : agir pour l'avenir*¹⁶. Le Ministère prend des mesures dans le cadre de son plan d'action axé sur les résultats pour la mise en œuvre de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles* pour rehausser la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire de l'Ouest canadien, les soutenir et les assister dans leur développement et encourager la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Cadre de planification stratégique

Le Cadre de planification stratégique présenté à la page suivante illustre les liens logiques entre le résultat stratégique de DEO et ses programmes. Il montre aussi comment les priorités établies par DEO en 2013–2014 contribueront à atteindre le résultat stratégique du Ministère et comment celui-ci contribuera aux domaines de résultats du gouvernement fédéral.

¹⁵ www.wd-deo.gc.ca/fra/11564.asp

¹⁶ www.canadianheritage.gc.ca/pgm/slo-ols/pubs/08-13-ldl/08-13-ldl-fra.pdf



Diversification de l'économie
de l'Ouest Canada

Western Economic
Diversification Canada

Cadre de planification stratégique 2013–2014

Secteur de résultats du gouvernement du Canada

Une croissance économique forte

*La contribution de DEO à
un Canada plus fort*

Mandat de DEO

Promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien, coordonner les activités économiques fédérales dans l'Ouest et représenter les intérêts des Canadiens et des Canadiennes de l'Ouest dans le processus décisionnel national

Vision de DEO

Être les maîtres d'oeuvre de l'établissement d'une économie plus diversifiée dans l'Ouest canadien reposant sur des entreprises et des collectivités dynamiques, compétitives et novatrices

Nos priorités pour 2013–2014

Commercialisation
de la technologie

Commerce et
investissement

Productivité et croissance
des entreprises

Promotion des intérêts de l'Ouest canadien

Gestion axée sur l'excellence dans un environnement en constante évolution

Ces priorités constitueront les objectifs de DEO en 2013-2014 afin d'obtenir le résultat stratégique suivant :

Notre résultat stratégique

Une économie diversifiée et en croissance dans l'Ouest canadien

Nos programmes

Développement des entreprises et innovation

Les PME de l'Ouest canadien participent au commerce international et elles sont compétitives et innovatrices

Croissance économique des collectivités

Les collectivités de l'Ouest canadien disposent d'entreprises solides, de capacités de développement socioéconomique et de l'infrastructure publique nécessaire pour favoriser la croissance économique

Politique, représentation et coordination

Les politiques et les programmes renforcent l'économie de l'Ouest canadien

Services internes

Un soutien efficace et performant favorisant l'obtention du résultat stratégique du Ministère

Notre personnel

Nous influençons le cours des choses

Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort

